

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

-----  
EXTRAIT du Registre des Délibérations  
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON  
-----

**Séance du 17 octobre 2012**

**à laquelle étaient présents :**

Présidente de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (9) Mme BERNARD, M. BERTHIER, M. BON, M. EL HASSOUNI, Mme HERVIEU, Mme LECOMTE LE GRAND, Mme METGE, Mme OBRIOT, Mme TENENBAUM.

Membres excusés représentés : (4) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), M. BARRON (représenté par Mme BERNARD), Mme GINDRE, (représentée par M. BERTHIER), Mme REVEL (représentée par Mme METGE).

Membres excusés : (3) Mme GAUTHIÉ, M. GOUDEAU, Mme TOLLOT.

Date de convocation : 9 octobre 2012

**Délibération n° : 59-2012**

**Objet : Radio CultureS Dijon – demande de subvention**

Radio CultureS Dijon est une radio associative locale sans but lucratif à qui le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) a accordé la fréquence emblématique du 100.00 FM sur Dijon, en reconnaissant l'originalité et la qualité de son projet associatif.

Son but est de promouvoir la Culture, les cultures locales et les échanges interculturels locaux par tout moyen et particulièrement par le biais de l'expression radiophonique. Elle regroupe les acteurs de la Culture, de l'Éducation, et de l'Information.

Radio CultureS Dijon émet depuis janvier 2008 sur l'ensemble des thématiques qui font Société, et s'attache particulièrement à donner son micro aux habitants de la Cité en général : aux jeunes, aux familles monoparentales, aux demandeurs d'emploi, aux personnes âgées, dans les quartiers « politique de la ville » pour réaliser eux-mêmes les émissions, avec l'encadrement et l'aide technique et journalistique de ses professionnels.

Au cœur du projet Radio CultureS Dijon, deux émissions ont été spécifiquement mises en place depuis trois ans pour permettre l'expression du public des centres sociaux et des jeunes, et fonctionnent réellement sur la base d'une formation à la prise de parole, élément essentiel à la réalisation personnelle de l'individu.

1/ « La voix des quartiers » :

Émission hebdomadaire de 45 minutes dédiée aux usagers des centres sociaux qui la réalisent au sein même de leur quartier grâce au studio d'enregistrement mobile acquis spécifiquement par la radio.

Les centres sociaux de la Fontaine d'Ouche, Balzac et des Bourroches y participent, ainsi que les MJC Montchapet-Maladière, Grésilles et Chenôve.

Une formation technique et journalistique est dispensée gracieusement au siège de la radio dans le studio fixe.

Cette émission va s'étoffer grâce à la désignation de référents dans chaque quartier.

2/ « Rendez vos copies » :

Émission hebdomadaire qui fonctionne avec 15 collèges et lycées de Dijon et concerne 300 professeurs et élèves. Les élèves encadrés par les professionnels de la radio, des bénévoles issus de l'Éducation Nationale, et leurs professeurs, réalisent eux-mêmes l'émission sur des sujets qui les intéressent et mettent en valeur leurs projets.

Ces émissions sont coûteuses et pour les réaliser, l'association Radio CultureS Dijon sollicite une aide financière du CCAS.

Par conséquent, les membres du Conseil d'Administration :

- approuvent l'attribution d'une subvention d'un montant de 6 000 euros (six mille euros) à l'association Radio CultureS Dijon,
- disent que la somme sera prélevée sur le chapitre 67 nature 674.

Adopté (1 abstention).

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :  
Préfecture : 1  
Registre : 1  
Finances : 1  
Receveur Municipal : 2



Pour le Président et par délégation,  
La Directrice Générale,

Nathalie POPADYAK

**PUBLIÉ LE 18 OCT. 2012**

**PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR**  
Déposé le :

**24 OCT. 2012**

